

Montreuil, le 29 août 2019

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr
M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Courriel : sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr
M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
Courriel : sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr

N/Réf : BT/AM
N°161 – 20190829

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 24 septembre 2019

Madame et Messieurs les Ministres,

Arrivé au pouvoir depuis maintenant plus de deux ans, le gouvernement poursuit une politique de démantèlement de tout ce qui concourt à construire et faire vivre une République démocratique et sociale : Code du travail ; Sécurité sociale et système de retraite solidaire par répartition ; Statut des fonctionnaires ; services publics ferroviaires et de l'énergie ...

La promulgation début août de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » est le plus récent développement de cette offensive antisociale et antidémocratique.

Présenté comme une évidence et donc une fatalité, ce processus découle bien de choix politiques et sert fondamentalement les intérêts minoritaires de celles et ceux qui détiennent le capital.

Alors que le volume des richesses produites s'accroît, le résultat concret de la politique de votre gouvernement est de dégrader la situation et les perspectives du plus grand nombre.

Face aux défis colossaux de l'urgence environnementale, le gouvernement donne encore et toujours la priorité à ces mêmes intérêts du capital et fait donc tout son possible pour maintenir le niveau des profits, quel qu'en soit le coût pour l'avenir de la planète et de ses habitants.

Pour entraver la contestation et l'expression des revendications, cette politique s'accompagne d'une féroce répression policière et judiciaire, et d'atteintes aux droits et moyens d'expression démocratique, à l'image des restrictions au droit de grève dans la Fonction publique territoriale imposées par la loi du 6 août 2019.

... / ...

En cette rentrée sociale, la CGT a décidé d'engager un processus d'action s'appuyant notamment sur une journée nationale interprofessionnelle d'action et de grève le 24 septembre prochain.

Cette journée permettra de porter les revendications suivantes :

- L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
- Le respect de la démocratie sociale qui dans l'immédiat doit passer par l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications portées par les agents des SDIS engagés dans un mouvement unitaire depuis de nombreuses semaines ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, le retrait du projet de système par points et d'allongement de la durée de cotisation voulue par le gouvernement ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32 h par semaine ;
- Le rétablissement de l'impôt sur la fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics.

Afin de permettre aux personnels du champ fédéral de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose **un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 24 septembre 2019** pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,



Baptiste TALBOT
Secrétaire général